



Dossier # : 1266765003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour une période de dix (10) ans, à compter du 1 ^{er} juillet 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), moyennant un loyer total de 329 514,16 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail

Il est recommandé:

1. d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour une période de dix (10) ans, à compter du 1^{er} juillet 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), moyennant un loyer total 329 514,16 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
2. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Andre HAMEL **Le** 2026-06-01 11:28

Signataire :

Andre HAMEL

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1266765003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Secrétariat d'arrondissement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour une période de dix (10) ans, à compter du 1er juillet 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), moyennant un loyer total de 329 514,16 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail

CONTENU

CONTEXTE

En 2001, l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC. (L'"Organisme") a cédé à la Ville de Lachine l'immeuble dont il était propriétaire et situé au 3051, boulevard Saint-Joseph. Depuis cette date, l'Organisme y occupe le local du rez-de-chaussée en vertu de différentes ententes de location. Le dernier bail vient à échéance le 30 juin 2026. Afin d'assurer la continuité des activités de l'Organisme et l'occupation régulière des lieux, un nouveau bail est requis.

Le présent dossier a pour but de faire approuver le projet de bail par le conseil d'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA26 19 0089 - 2026-05-06 (1268073006)

Approuver un projet d'Addendum n° 3 à la convention de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour une période de deux (2) mois, à compter du 1^{er} mai 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), incluant le stationnement et la terrasse extérieure, aux fins des activités de l'organisme, moyennant un loyer total de 2 456,12 \$, avant taxes, et aux mêmes conditions que le bail en vigueur

CA25 19 0357 - 2025-12-18 (1258073015)

Approuver un projet d'Addendum n° 2 à la convention de bail par lequel la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, loue à l'organisme Les Pêcheurs et chasseurs sportifs du Lac St-Louis inc., pour une période de quatre (4) mois, à compter du 1^{er} janvier 2026, un local situé au 3051, boulevard Saint-Joseph, Lachine (Québec), incluant le stationnement et la terrasse extérieure, aux fins des activités de l'organisme, moyennant un loyer total de 4 912,24 \$, avant taxes, et aux mêmes conditions que le bail en vigueur

CA23 19 0310 - 2023-12-04 (1236179005)

Approbation - Addendum au bail signé le 22 décembre 2005 (CA05 19 0442) concernant la

location du rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 3051, boulevard Saint-Joseph avec l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC.

CA05 19 0442 - 2005-12-22

Entente concernant la gestion des pontons flottants et de la convention de bail concernant la location du local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 3051, boulevard Saint-Joseph - Pêcheurs et chasseurs sportifs du Lac St-Louis Inc.

2001-C-0229

Autoriser la cession de l'immeuble, propriété du Club des pêcheurs et chasseurs sportif du Lac St-Louis avec le bâtiment érigé portant le numéro civique 3051, boul. St-Joseph, à la Ville de Lachine

DESCRIPTION

La durée du bail est du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2036, assortie d'une option unique de renouvellement de cinq (5) ans aux mêmes termes et conditions, sous réserve de l'indexation prévue au Bail.

Si l'option est exercée, le Bail se poursuivrait alors jusqu'au 30 juin 2041.

JUSTIFICATION

L'Organisme est établi à Lachine et y est actif depuis plus de 80 ans. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif dont la mission est décrite comme visant la promotion de la pratique responsable des sports et loisirs de plein air ainsi que des activités liées à la pêche, à la chasse et à la vie associative. Elle est reconnue comme l'une des plus anciennes associations de ce type au Québec, témoignant de son ancrage historique et de son rôle dans la communauté locale.

L'Organisme a aussi développé une offre sociale et communautaire, comme en témoigne la liste des activités annuelles jointe au présent sommaire et complète son offre de services par des activités de restauration.

Ainsi, un nouveau bail contribuera à ce que soit préservée cette offre diversifiée et accessible, bénéfique pour l'ensemble de la communauté.

Le présent bail permettra d'assurer la continuité des services et des activités de l'Organisme pour les années à venir.

Le loyer de base s'établit à 24 999,96 \$, annuellement (tel que décrit ci-dessous), et est basé sur le coût réel d'entretien du local occupé (électricité et entretien général).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'objet du présent dossier concerne les recettes qui seront perçues par la Ville dans le cadre du présent bail avec l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC., pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2036.

	Montant de base
Loyer de base annuel	24 999,96 \$
TPS	1 250,00 \$
TVQ	2 493,75 \$
Recettes totales annuelles	28 743,70 \$
Indexation annuelle	3%
Durée du bail	10 ans

Recette totales anticipées	329 514,16 \$
----------------------------	---------------

L'indexation annuelle du loyer est de 3 % à la date d'anniversaire du bail, soit le 1^{er} juillet de chaque année, à compter de 2027.

Les modalités comptables et le détail annuel sont inclus dans l'intervention des ressources financières.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'interruption des activités de l'organisme LES PÊCHEURS ET CHASSEURS SPORTIFS DU LAC ST-LOUIS INC. peut avoir un impact sur la communauté.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Approbation du projet de bail par le conseil d'arrondissement : le 1^{er} juin 2026;
Signature du bail : le mois de juin 2026;
Entrée en vigueur du bail : 1^{er} juillet 2026;
Fin du bail : 30 juin 2036.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la personne signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux règlements, aux politiques et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Marie-Milie PARENT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra ENACHE
agente de recherche

Tél : 514-626-4161
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-05-25

Ann TREMBLAY
Directrice

Tél : 263-999-1410
Télécop. :